



## I- Inscriptions

1.1 Votre inscription est valide dès lors que votre paiement est effectué et que vous recevez par email la confirmation de vos inscriptions effectuées sur Internet.

1.2. Toute inscription à l'événement « THE CYCLING EVENT COURCHEVEL » implique l'acceptation dudit règlement et des règlements affichés à l'entrée ou au départ de chaque activité de pleine nature ou épreuves (randonnées, tests, xc, renduro, max enduro, animations ou challenges).

1.3. « THE CYCLING EVENT COURCHEVEL » propose des circuits en randonnées et des épreuves chronométrées. Il propose également des activités de loisirs de pleine nature.

1.4. Les activités VTT sont ouvertes à tous les inscrits à partir de 15 ans (autorisation parentale obligatoire pour les mineurs)

1.5. L'achat et le retrait d'une inscription pour participer à THE CYCLING EVENT COURCHEVEL (appelée «Pass») quelle qu'elle soit ne peut se faire que par une personne adulte (+ de 18 ans).

## II- Conditions d'achat de Pass

2.1. Les achats des Pass proposés à la journée ou au week-end sont à effectuer sur le site internet [www.thecyclingevent.com](http://www.thecyclingevent.com)

2.2. Les achats des Pass proposés à la journée ou au week-end sont possibles sur place dans la limite des places disponibles.

2.3. Les inscrits devront récupérer leur Pass et leur pack festivalier à l'espace Inscriptions « THE CYCLING EVENT COURCHEVEL » dans la zone d'accueil de l'Auditorium Gilles de la Rocque, situé au 525 rue du jardin alpin, 73120 Courchevel sur présentation de la confirmation reçu par email.

## III- Conditions de paiement

3.1 Toute personne qui réserve pour une ou plusieurs autre(s) est responsable solidairement du paiement de l'intégralité du montant de l'inscription.

3.2. Pour qu'une inscription soit valide, le paiement intégral doit être effectué .

## IV- Modifications

L'organisation se réserve le droit de toute modification concernant le présent règlement.

## V- Demande de modification de votre inscription

5.1. Les modifications d'inscriptions seront acceptées de façon exceptionnelle, jusqu'à 21 jours avant l'ouverture officielle des inscriptions sur place, sur demande écrite et présentation de justificatifs. Nous ne pouvons assurer d'y répondre favorablement.

5.2. Les demandes de modifications d'ordre privé (nom, adresse e-mail etc..) peuvent être adressées [tce@orange.fr](mailto:tce@orange.fr)

5.3. Aucune demande de modification ne pourra être prise en considération le jour de l'arrivée sur l'évènement.

## **VI- Demande de cession de votre inscription**

Toute personne devant se faire remplacer par une autre personne si celle-ci satisfait à toutes les conditions afférentes au contrat, devra informer l'organisation de cette cession au plus tard 21 jours avant l'ouverture officielle des inscriptions par mail [tce@orange.fr](mailto:tce@orange.fr) en indiquant les mentions suivantes :

- vos noms, prénom et adresse
- nom, prénom, adresse, date de naissance du tiers remplaçant
- mail et téléphone du remplaçant
- type et numéro de licence du remplaçant – type de Pass souscrit
- taille de t-shirt
- taille de vélo
- numéro d'inscription et une copie de la lettre ou du mail de confirmation d'inscription.

Après réception du mail, une confirmation d'inscription sera envoyée au tiers vous remplaçant. Vous et le tiers vous remplaçant serez solidairement responsables du paiement du prix global des inscriptions et des frais éventuels occasionnés par la cession (ex. : frais d'envoi, etc.).

## **VII- Demande d'annulation et de remboursement**

7.1. Tout engagement est ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.

## **VIII- Conditions des Tests**

Dans le cadre des tests de matériel, le testeur devra prendre soin du matériel et des équipements qui lui seront prêtés lors de sa participation à « THE CYCLING EVENT COURCHEVEL », d'en faire une utilisation adaptée et, plus généralement, de suivre les instructions et/ou recommandations qui lui seront, le cas échéant, communiquées dans ce cadre.

En cas de perte et/ou de négligence ayant occasionné des dommages, le testeur s'engage au choix du prêteur, soit à remplacer soit à rembourser les équipements et/ou matériels endommagés et perdus, et ce, à ses frais. En cas de remplacement accepté par le prêteur, il est entendu que celui-ci devra consister en un matériel ou équipement strictement identique à celui initialement prêté, lequel est présumé être en bon état de fonctionnement.

Si à n'importe quel moment, le testeur a l'impression que l'équipement ou/et le matériel emprunté ne fonctionne pas correctement, il arrêtera immédiatement de l'utiliser et préviendra le représentant de la marque/moniteur/personne de l'encadrement afin que ce dernier procède à une vérification et entreprenne, le cas échéant, la réparation ou les ajustements éventuels.

## **IX- Utilisation des parcours**

Les parcours tests sont réservés aux essais de vélos et accessoires pour tous les possesseurs de Pass VIP Test

- Boucle Test E-Bike Expert
- Boucle Test E-Bike Découverte

L'Organisation se réserve le droit de toutes modifications des parcours et donc de son kilométrage et/ou de son dénivelé sans préavis.

L'accès aux Remontées Mécaniques est interdit aux enfants de moins de 15 ans sans accompagnement d'un adulte.

L'Organisateur décline toutes responsabilités en cas de non fonctionnement ou fermeture des Remontées Mécaniques (Télécabine et Télésiège) donnant accès aux parcours de THE CYCLING EVENT COURCHEVEL.

En concertation avec les responsables de l'exploitation et de la sécurité Remontées Mécaniques, l'Organisation se réserve le droit de bloquer l'accès aux remontées mécaniques ou d'annuler une épreuve si les conditions climatiques ou leur évolution (brouillard, neige...) pouvaient mettre en danger les participants.

## **X- Assurance**

10.1. Chaque participant doit avoir souscrit une assurance personnelle de type responsabilité civile.

10.2. En cas d'accident, les frais de secours et les frais médicaux seront supportés par l'assurance personnelle du participant (hélicoptère et frais d'hospitalisation notamment).

10.3. L'Organisateur contracte une assurance Responsabilité Civile Organisateur. On entend par assuré, l'Organisateur ainsi que les personnes prêtant bénévolement leur concours à l'organisation, et qui ont la qualité de tiers, lorsqu'elles ne remplissent pas les conditions leur permettant de bénéficier de la législation sur les accidents du travail. Chaque concurrent devra être couvert par sa propre assurance.

Pour les courses chronomètres, le participant doit avoir *une licence F.F.C. en cours de validité ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'événement.*

*Les détenteurs de licence étrangères devront fournir un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition.*

10.4. L'Organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration de matériel (dans le cas de prêt de vélo) ou d'équipements individuels.

## **XI- Règles de sécurité**

11.1. Les enfants de moins de 15 ans devront être accompagnés d'un adulte sur les différentes activités proposées. Dans le cas contraire, l'accès aux remontées mécaniques leur sera notamment refusé.

11.2. Le port du casque de VTT rigide répondant aux normes CE et des gants sont obligatoires, le port de lunettes et protections dorsales, genoux, coudes est conseillé. Sur les pistes et épreuves descendantes, les protections (casque intégral, genouillères, dorsale et coudières) sont vivement recommandées sur les tests et obligatoires sur les épreuves chronométrées.

11.3. Un nécessaire de réparation minimum est à prévoir : 2 chambres à air, pompe, rustines, dérive chaîne, clés Allen et une trousse à pharmacie.

11.4. La météo en montagne étant très changeante et les orages fréquents, emportez un vêtement chaud et un vêtement de pluie. Prévenez avant votre départ si vous vous aventurez seul sur un sentier de montagne.

11.5. Le respect du Code de la route est obligatoire sur les voies ouvertes à la circulation.

11.6. En cas d'accident, prévenir les signaleurs en place ou le poste central de secours au numéro délivré sur place (présent sur chaque plaque de cadre, faisant office de Pass Festival).

## **XII. Comportement sur le terrain**

12.1. Pour leur sécurité, les participants devront se conformer aux consignes données par l'Organisateur via le personnel et les bénévoles présents sur le terrain.

12.2. Chaque participant déclare accepter en connaissance de cause les risques propres à la pratique du VTT en montagne et n'emprunter l'itinéraire proposé que sous son entière responsabilité et appréciation.

### **XIII- Acceptation des risques**

La participation a THE CYCLING EVENT COURCHEVEL nécessite une bonne condition physique, ce qui implique que le participant reconnaît notamment :

ne pas être sous traitement médicamenteux affectant ses capacités physiques ou intellectuelles,  
ne pas être enceinte, ni avoir accouché depuis moins de 6 mois (voir les indications de votre médecin dans ce cas),  
ne pas souffrir de problèmes cardiaques ou de fragilités articulaires (chevilles, genoux, tendinite, ligaments etc.),  
avoir une bonne connaissance de ses capacités et limites physiques,  
ne pas être sujet à des crises d'asthme et d'épilepsie,  
ne pas être sous l'emprise de l'alcool et/ou de substances affectant ses capacités intellectuelles ou physiques.

Le participant s'engage, également, à respecter les consignes et règles de sécurité qui pourraient, le cas échéant, lui être dispensées, en plus de porter un casque en toutes circonstances, de respecter les règles du Code de la route et de faire preuve de prudence et de discernement dans le cadre de ses déplacements et de l'utilisation du matériel et des équipements prêtés. Le participant est conscient que faire du vélo est une activité hasardeuse, pouvant entraîner des risques d'accidents, de blessures ou de décès et il accepte, en toute connaissance, de supporter les risques inhérents à cette activité. De ce fait, le participant décharge l'association TEST N RACE ainsi que les autres sociétés et partenaires présents a THE CYCLING EVENT COURCHEVEL, et y compris leurs représentants et employés, de toute responsabilité, à quelque titre que ce soit, en cas d'accident, de décès ou de dommage, ainsi que pour le vol de ses effets personnels y compris celui de son vélo, quelle que soit sa nature, résultant d'une négligence dans la sélection, l'installation, la maintenance, le réglage et l'utilisation des équipements et matériels.

### **XIV- Epreuves**

Lors de sa participation aux épreuves chronométrées et activités VTT de THE CYCLING EVENT COURCHEVEL, le participant accepte de présenter les pièces suivantes lors du retrait de son inscription :

- \* Licencié FFC : la licence de l'année en cours avec la mention compétition
- \* Licencié FSGT ou UFOLEP : la licence de l'année en cours. Attention, il est obligatoire que la discipline « cyclisme » soit mentionnée et que le certificat médical soit validé.
- \* Non-licencié : fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 12 mois au moment de son inscription (original, scan ou photocopie).
- \* Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'évènement.

En cas de blessure, les candidats à la participation sont exposés à des transferts notamment hélicoptérés qui ne font pas nécessairement l'objet de remboursements par les contrats susnommés. Dans ce contexte, il est possible de souscrire une assurance supplémentaire a souscrire individuellement.

Cette compétition est ouverte aux participants âgés de 15 ans et plus, sauf dérogation (nés en 2008 ou avant).

Chaque compétiteur certifie bénéficier d'une couverture sociale, voire d'une assurance santé complémentaire valide le(s) jour(s) de l'évènement.

Le participant s'engage à être présent lors du briefing de l'épreuve ou de l'activité et à ce que son vélo soit en parfait état de fonctionnement et équipé d'un frein avant et arrière. Le participant s'engage à porter les protections (casques, gants...) imposées et à parcourir le circuit dans son intégralité, sans quitter la « trace » de l'itinéraire balisé, sans prendre volontairement de raccourcis et en respectant le code de la route sur les voies ouvertes à la circulation. Le participant s'engage également à respecter l'environnement humain, animal, naturel, végétal et urbain (pour exemple, il ne doit pas jeter ou laisser ses détritres dans la nature, sur les voies de circulation et tout autre endroit. Il doit les garder sur lui et les déposer dans les poubelles de tri sélectif mises à disposition par l'Organisation). Il s'engage à ne pas contester les décisions des

organisateurs ou autorités locales et à respecter les injonctions des organisateurs. Il s'engage à respecter le règlement de l'épreuve ou de l'activité réalisée.

## **XV- Indemnisation**

Le participant accepte, pour lui-même et ses héritiers, d'indemniser, de défendre et de ne pas tenir pour responsable, y compris concernant les coûts et honoraires d'avocats, L'Organisateur et les sociétés affiliées à TEST N RACE ainsi que leurs représentants et employés, pour toute réclamation et poursuite pour dommages corporels, dommages aux biens et à un tiers, causés directement ou indirectement par un acte ou une omission survenus suite au pilotage de son vélo ou à sa participation à THE CYCLING EVENT COURCHEVEL.

## **XVI- Droit à l'image**

16.1 Chaque participant autorise l'association TEST N RACE, et/ou toute personne physique et/ou morale qui la substituerait ainsi que tout tiers agissant pour son compte à utiliser, reproduire et adapter les photos, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation à THE CYCLING EVENT, et ce, sur tous supports utiles (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), sur tout réseau de télécommunication privatif ou ouvert, national ou international (notamment Internet, Intranet, Extranet) en nombre illimité, en toutes matières, toutes couleurs et tous formats. Cette autorisation est accordée à titre gratuit, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités applicables et en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, et ce, pour le monde entier.

16.2 Lors du retrait des Pass, chaque participant accepte d'être photographié par l'Organisation. La photo d'identité réalisée sur place garantit le bon fonctionnement de l'organisation (contrôle de l'accès aux tests et aux activités) et sa sécurité. Cette photo est mise gratuitement à disposition du participant dans son espace personnel en ligne sur le site internet de l'événement, et partenaires.

## **XVII- Décharge de responsabilité, renonciation à toute réclamation et engagement à ne pas poursuivre**

En toute connaissance de ces faits et en considérant votre accord, admission et participation à cet événement, vous, vos héritiers ou toute personne agissant en votre nom, décharge et renonce à toute action à l'encontre de L'Organisation, des sociétés affiliées à THE CYCLING EVENT et leurs représentants et employés pour toute réclamation, demande, responsabilité ou autre dépense de toute sorte envers TEST N RACE. Votre renonciation et décharge en réclamation doit inclure, sans limitation, toutes les réclamations pour actes de négligence ou omissions que vous pourriez intenter ou menacer d'intenter à l'encontre de l'Organisation, des sociétés affiliées à TEST N RACE, de leurs représentants ou leurs employés pour tout dommage corporel, y compris la mort, et tout dommage aux biens, en relation directe ou indirecte avec votre participation au THE CYCLING EVENT.

En cochant la case « J'accepte les conditions du règlement, de la décharge de responsabilité et de droit à l'image », vous reconnaissez avoir lu et compris les informations dispensées au sein des présentes ainsi que d'avoir bénéficié de toutes les explications utiles dans le cadre de votre participation au THE CYCLING EVENT COURCHEVEL. Vous avez conscience des aptitudes nécessaires pour participer à cet événement et vous reconnaissez les posséder. Vous vous engagez à respecter les règles et interdictions précitées. Etant pleinement actif dans le déroulement de cet événement, vous acceptez les risques notamment liés à la pratique d'un sport et vous dégagez en conséquence et expressément la responsabilité de l'association TEST N RACE ainsi que celle des autres sociétés et partenaires présents à THE CYCLING EVENT dans le cas où, notamment, vous seriez blessé à l'occasion de votre participation. Enfin, vous reconnaissez que les engagements ainsi souscrits ainsi que la décharge de responsabilité lieront vos héritiers et vos ayants droit.

## XVIII – REGLEMENT DES EPREUVES

**« L'organisateur peut réviser et mettre à jour le règlement à tout moment ; veuillez le consulter régulièrement. »**

### **18.1 Le Challenge des 2 cols :**

#### **LE PARCOURS**

Le Challenge des 2 cols est une randonnée Sportive qui se déroulera le Samedi 19 Aout 2023.

Cet événement sera chronométré et organisé sur route ouverte à la circulation.

Le parcours de l'événement est d'environ 55km pour 2300m D+

Le détail du parcours sera présenté sur le site internet de l'événement et ses réseaux sociaux.

#### **JURY OFFICIEL – CHRONOMETRAGE – RAVITAILLEMENT**

Le chronométrage sera effectué via l'application Strava.

L'ensemble des deux ascensions sera pris en compte pour établir les résultats du Challenge.

Les points de ravitaillements sont installés au sommet du col de la Loze et au pied du Col de La Platta

Les participants disposeront d'un temps maximum de 6h pour effectuer le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée. Les participants arrivant au pied du Col de la Platta après 13H30 ne seront pas autorisés à accéder au col

Les participants devront se conformer aux règles de circulation du Code de la route.

#### **SYSTEME DE CHRONOMETRIE**

Tout participants qui souhaite être présent dans les résultats de l'épreuve devra uploader sa sortie sur Strava, au maximum 30 minutes après son arrivée, la sortie devra être public pour que la comité d'organisation puisse y accéder.

#### **ABANDONS ET BARRIERES HORAIRE**

Sauf en cas de blessure, si un participant souhaite abandonner il doit prévenir le responsable de la voiture de fin de course qui invalide définitivement son dossard. En cas de besoin un rapatriement sera mis en place par l'organisation.

#### **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles, et le cas échéant, des poubelles de tri sélectif, seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'Organisateur pour s'en débarrasser.

Le respect de l'environnement étant l'une des préoccupations majeures de l'Organisateur, vous êtes informés que l'Organisateur disqualifiera tous les participants jetant leurs déchets en dehors des zones délimitées pour ce faire.

#### **MATERIEL OBLIGATOIRE, AUTORISE, RECOMMANDE ET INTERDIT SUR LE PARCOURS**

**OBLIGATION :** Pour des raisons visant à assurer sa sécurité et le bon déroulement de l'événement, chaque participant doit se présenter au départ avec le matériel obligatoire détaillé ci-dessous :

- Casque rigide dont le port est obligatoire pendant toute la durée de l'évènement ;
- Système d'hydratation (bidon ou sac d'hydratation).

**INTERDICTION** : Pour assurer la sécurité des participants, il est formellement interdit de participer à l'événement avec :

- Un vélo équipé de quelque élément de prolongation que ce soit (cornes de guidon ou « guidon triathlète ») ;
- Un vélo couché (sur le ventre ou sur le dos) ;
- Un vélo non homologué par la F.F.C.

Aussi, les bicyclettes, engins à roues ou à roulettes et/ou motorisés, notamment les voitures suiveuses personnelles, sont formellement interdits sur le parcours.

**RECOMMANDATION** : Pour pallier les défaillances techniques, il est recommandé de partir avec un kit de réparation avec 2 chambres à air ou une bombe anti-crevaisson spécifique boyau ou tubeless ainsi qu'une pompe pour faire face aux crevaisons. »

## **18.2 LA MAX ENDURO BY MUC OFF**

### **LE PARCOURS**

La MAXI ENDURO BY MUCOFF qui se déroulera le Samedi 19 Aout 2023 est une course maxi descente chronométrée, départ en MassStart.

Le parcours de l'événement est d'environ 20km pour 2000m D-

Le détail du parcours sera présenté sur le site internet de l'événement et ses réseaux sociaux.

### **INSCRIPTION**

le participant accepte de présenter les pièces suivantes lors du retrait de son inscription :

\* Licencié FFC : la licence de l'année en cours avec la mention compétition

\* Licencié FSGT ou UFOLEP : la licence de l'année en cours. Attention, il est obligatoire que la discipline « cyclisme » soit mentionnée et que le certificat médical soit validé.

\* Non-licencié : fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 12 mois au moment de son inscription (original, scan ou photocopie).

\* Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'évènement.

### **DEROULEMENT**

9h00 > Briefing (Mercure Courchevel 1850)

9H30 > Départ Reconnaissance de la Piste

13H00 > Départ de la course

17H30 > Podium

### **JURY OFFICIEL – CHRONOMETRAGE – RAVITAILLEMENT**

Le chronométrage sera effectué par 2 opérateurs.

L'ensemble du parcours sera pris en compte pour établir les résultats.

### **SYSTEME DE CHRONOMETRIE**

Manuel

### **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles, et le cas échéant, des poubelles de tri sélectif, seront à disposition.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'Organisateur pour s'en débarrasser.

Le respect de l'environnement étant l'une des préoccupations majeures de l'Organisateur, vous êtes informés que l'Organisateur disqualifiera tous les participants jetant leurs déchets en dehors des zones délimitées pour ce faire.

### **MATERIEL OBLIGATOIRE, AUTORISE, RECOMMANDE ET INTERDIT SUR LE PARCOURS**

**OBLIGATION :** Pour des raisons visant à assurer sa sécurité et le bon déroulement de l'événement, chaque participant doit se présenter au départ avec le matériel obligatoire détaillé ci-dessous :

- Casque rigide intégral dont le port est obligatoire pendant toute la durée de l'événement ;
- Protection type genouillères, coudières, dorsale.



- Gants longs

**INTERDICTION :** Pour assurer la sécurité des participants, il est formellement interdit de participer à l'événement avec :

- Un vélo équipé de quelque élément de prolongation que ce soit (cornes de guidon ou « guidon triathlète ») ;
- Un vélo couché (sur le ventre ou sur le dos) ;
- Un vélo non homologué par la F.F.C.

Aussi, les bicyclettes, engins à roues ou à roulettes et/ou motorisés, notamment les voitures suiveuses personnelles, sont formellement interdits sur le parcours.

**RECOMMANDATION :** Pour pallier les défaillances techniques, il est recommandé de partir avec un kit de réparation avec 2 chambres à air ou une bombe anti-crevaision, une pompe, multi outil.

### **18.3 LA XC DES AVALS BY SPECIALIZED**

#### **LE PARCOURS**

La XC DES AVALS BY SPECIALIZED qui se déroulera le Dimanche 20 Aout 2023 (Cet évènement sera chronométré) est une course type Cross country.

Le parcours de l'évènement est d'environ 45km pour 2000m D- & D+

Le détail du parcours sera présenté sur le site internet de l'évènement et ses réseaux sociaux.

#### **INSCRIPTION**

le participant accepte de présenter les pièces suivantes lors du retrait de son inscription :

\* Licencié FFC : la licence de l'année en cours avec la mention compétition

\* Licencié FSGT ou UFOLEP : la licence de l'année en cours. Attention, il est obligatoire que la discipline « cyclisme » soit mentionnée et que le certificat médical soit validé.

\* Non-licencié : fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 12 mois au moment de son inscription (original, scan ou photocopie).

\* Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'évènement.

#### **DEROULEMENT**

08h30 > Briefing (Mercure Courchevel 1850)

9h00 > Départ de la course

14H30 > Podium

#### **JURY OFFICIEL – CHRONOMETRAGE – RAVITAILLEMENT**

Le chronométrage sera effectué par 2 opérateurs.

L'ensemble du parcours sera pris en compte pour établir les résultats.

#### **SYSTEME DE CHRONOMETRIE**

Manuel

#### **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles, et le cas échéant, des poubelles de tri sélectif, seront à disposition.

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'Organisateur pour s'en débarrasser.

Le respect de l'environnement étant l'une des préoccupations majeures de l'Organisateur, vous êtes informés que l'Organisateur disqualifiera tous les participants jetant leurs déchets en dehors des zones délimitées pour ce faire.

## **MATERIEL OBLIGATOIRE, AUTORISE, RECOMMANDE ET INTERDIT SUR LE PARCOURS**

**OBLIGATION :** Pour des raisons visant à assurer sa sécurité et le bon déroulement de l'Evènement, chaque participant doit se présenter au départ avec le matériel obligatoire détaillé ci-dessous :

- casque homologué
- téléphone portable (mettre dans son répertoire les numéros de sécurité de l'organisation, garder son téléphone allumé, batterie chargée à 100 % au départ)
- veste avec membrane (type gore tex)
- nécessaire de réparation (chaîne, roue, transmission...)
- couverture de survie
- bande élastique adhésive
- réserve d'eau
- réserve alimentaire

**INTERDICTION :** Pour assurer la sécurité des participants, il est formellement interdit de participer à l'évènement avec :

- Un vélo équipé de quelque élément de prolongation que ce soit (cornes de guidon ou « guidon triathlète ») ;
- Un vélo couché (sur le ventre ou sur le dos) ;
- Un vélo non homologué par la F.F.C.

Aussi, les bicyclettes, engins à roues ou à roulettes et/ou motorisés, notamment les voitures suiveuses personnelles, sont formellement interdits sur le parcours.

**RECOMMANDATION :** Pour pallier les défaillances techniques, il est recommandé de partir avec un kit de réparation avec 2 chambres à air ou une bombe anti-crevaisson, une pompe, un multi outil.

## **18.4 LA STREET BIKE**

La street bike est une manifestation VTT organisée par le CSO et l'association Test N Race. Les organisateurs ont mis tout en oeuvre pour le bon déroulement de cette manifestation VTT. Si vous jugez, après reconnaissance, que le parcours n'est pas à votre convenance, vous êtes libre de ne pas prendre le départ.

### **PRESENTATION**

Cette épreuve VTT, se déroule par équipe de deux, sous forme de relais à «l'Américaine». Le 1<sup>er</sup> équipier effectue un tour de parcours et donne le relais à son coéquipier et ainsi de suite sur une durée de 50min pour les 15ans et plus. Le classement se fait en fonction du nombre de tours effectués par chaque équipe. Les vélos à Assistance Electrique sont autorisés à participer au trophée des Ruelles. Un classement spécifique VAE sera effectué pour cette catégorie.

### **INSCRIPTION**

le participant accepte de présenter les pièces suivantes lors du retrait de son inscription :

- \* Licencié FFC : la licence de l'année en cours avec la mention compétition
- \* Licencié FSGT ou UFOLEP : la licence de l'année en cours. Attention, il est obligatoire que la discipline « cyclisme » soit mentionnée et que le certificat médical soit validé.
- \* Non-licencié : fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins de 12 mois au moment de son inscription (original, scan ou photocopie).
- \* Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition datant de moins d'un an au jour de l'évènement.

◇ L'inscription implique l'acceptation du présent règlement ainsi que les décisions de l'organisateur.

### **SECURITE**

Le port du casque est **OBLIGATOIRE** pour tous les concurrent(e)s. Vous devez évoluer sur le parcours en respectant les règles de sécurité et l'ensemble des concurrents évoluant sur le parcours. Vous devez vous assurer du bon fonctionnement de votre machine. **LES CONTRÔLEURS ET SIGNALEURS DE LA MANIFESTATION ONT L'AUTORISATION DE DISQUALIFIER UN CONCURRENT OU DE SIGNALER AU DIRECTEUR DE COURSE TOUTE CONDUITE OU COMPORTEMENT DANGEREUX.**

## **18.5 RENDURO VTT & EBIKE CHALLENGE**

### **LE PARCOURS**

La Renduro de Courchevel, c'est une randonnée en vtt électrique ou musculaire contenant des segments Strava en descente et en montée. Les spéciales dites « Stages » sont une combinaison de secteurs montants (« Uphill ») et descendants (« Downhill ») chronométrées grâce à l'application Strava et l'utilisation d'un GPS adapté sans reconnaissance préalable.

Le cycliste réalisant le parcours avec le temps cumulé le plus faible gagne.

### **JURY OFFICIEL – CHRONOMETRAGE – RAVITAILLEMENT**

Le chronométrage sera effectué via l'application Strava.

L'ensemble de tous les secteurs sera pris en compte pour établir les résultats de la Renduro.

### **SYSTEME DE CHRONOMETRIE**

Tout participants qui souhaite être présent dans les résultats de l'épreuve devra uploader sa sortie sur Strava, au maximum 30 minutes après son arrivée, la sortie devra être public pour que la comité d'organisation puisse y accéder.

### **ABANDONS ET BARRIERES HORAIRES**

Sauf en cas de blessure, si un participant souhaite abandonner il doit prévenir le responsable de fin de course qui invalide définitivement son dossard.

### **RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**

Afin de respecter l'environnement et les espaces naturels traversés, il est strictement interdit d'abandonner des déchets (papiers, emballages plastiques...) sur le parcours. Des poubelles, et le cas échéant, des poubelles de tri sélectif, seront à disposition sur chaque poste de ravitaillement

Les participants doivent conserver les déchets et emballages en attendant les lieux signalés par l'Organisateur pour s'en débarrasser.

Le respect de l'environnement étant l'une des préoccupations majeures de l'Organisateur, vous êtes informés que l'Organisateur disqualifiera tous les participants jetant leurs déchets en dehors des zones délimitées pour ce faire.

### **MATERIEL OBLIGATOIRE, AUTORISE, RECOMMANDE ET INTERDIT SUR LE PARCOURS**

**OBLIGATION :** Pour des raisons visant à assurer sa sécurité et le bon déroulement de l'Evènement, chaque participant doit se présenter au départ avec le matériel obligatoire détaillé ci-dessous :

- Casque intégral dont le port est obligatoire pendant toute la durée de l'évènement ;
- Protection dorsale et coudières
- Gants Longs

**INTERDICTION :** Pour assurer la sécurité des participants, il est formellement interdit de participer à l'Evènement avec :

- Un vélo équipé de quelque élément de prolongation que ce soit (cornes de guidon ou « guidon triathlon ») ;
- Un vélo couché (sur le ventre ou sur le dos) ;
- Un vélo non homologué par la F.F.C.

Aussi, les bicyclettes, engins à roues ou à roulettes et/ou motorisés, notamment les voitures suiveuses personnelles, sont formellement interdits sur le parcours.

**RECOMMANDATION** : Pour pallier les défaillances techniques, il est recommandé de partir avec un kit de réparation avec 2 chambres à air ou une bombe anti-crevaison ou tubeless, une pompe, un multi outil.